

AR Prefecture

017-200043479-20260924-2026_09_01-DE
Reçu le 30/09/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 24 septembre 2026

DÉLIBÉRATION n°2026-09-01

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 JUILLET 2026

Nombre de membres :			L'an deux-mil-vingt-six, le vingt-quatre septembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Aunis Sud, légalement convoqué s'est réuni à la Communauté de Communes Aunis Sud, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christophe RAULT.
En exercice	Présents	Votants	
29	18	23 (dont 5 pouvoirs)	
Quorum : 15			
Présents :			
RAULT Christophe, VANNELLE Alexandra, BODET Philippe, ANDRIEU Sylvie (a reçu pouvoir de BRILLOUET Jacky), BRUNIER Christian (a reçu pouvoir de TOUVRON Didier), DRAPEAU Myriam, JOURDAIN Jean-Michel, LEBOT Paul (a reçu pouvoir de AUGER Serge), MAGINOT Pascal, MOINDREAU Jean-Pierre (a reçu pouvoir de BARREAU Catherine), MORANT Marie-France, MOUEIX Serge, PERRET Nathalie, PETOT Rozenn, RIVÉ Valérie, ROLAND Claudia, SABOURIN Brigitte (a reçu pouvoir de DARNEL Chantal), TOURENC Georges.			
Absents / excusés :			
NICE Camille (absente excusée) GABET Steve (absent excusé), GENDRE Stéphane (absent excusé), POUYADOU Fabienne (absente excusée), DUFAITRE Stéphanie, LIPP Marie-Françoise.			
Également présents à la réunion :			
Madame Cécile GIOAN, Directrice du CIAS Aunis Sud Madame Lydia JADOT, Assistante administrative.			
Secrétaire de séance : Monsieur Christian BRUNIER			Auteur de l'acte : Monsieur Christophe RAULT
			Télétransmission en préfecture le : 30.09.26
Convocation envoyée le : 17 septembre 2026			N° : 017-200043479-20260924-2026-09-01-DE
			Date de publication sur le site Internet : 30.09.26

AR Prefecture

017-200043479-20260924-2026_09_01-DE
Reçu le 30/09/2026

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 JUILLET 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

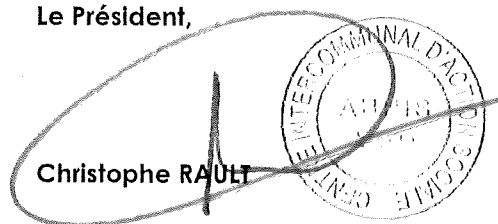
Sur proposition de **Monsieur Christophe RAULT, Président,**

Le Conseil d'Administration, **à l'unanimité,**

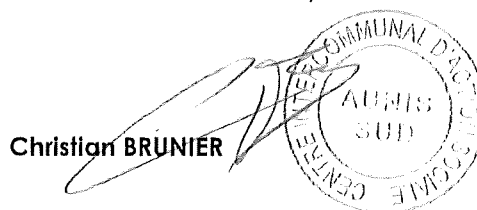
- Approuve le procès-verbal de la séance du 09 juillet 2026, qui a été communiqué par courrier ou courriel à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Pour Extrait Conforme :
Les signatures sont au registre.
Fait à Surgères, le 24 septembre 2026

Le Président,


Christophe RAULT

Le secrétaire de séance,


Christian BRUNIER

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.